>>> Possibilités forestières

Territoire forestier résiduel 073001

Outaouais



Détermination des possibilités forestières

Portée de la décision

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier prévoit que les territoires forestiers du domaine de l'État non délimités en unités d'aménagement ou en forêts de proximité sont constitués en territoires forestiers résiduels.

La présente décision porte sur le territoire forestier résiduel 073001 situé dans la région de l'Outaouais et dont la gestion forestière est déléguée à la Municipalité de Cayamant.

Contexte

De nouvelles informations relatives à ce territoire forestier résiduel ont été transmises au Forestier en chef. Il s'agit des données suivantes :

- Les données du 5^e inventaire écoforestier du Québec méridional
- Des nouveaux modèles de croissance
- Une mise à jour des interventions forestières
- Une mise à jour des affectations territoriales

À la lumière de ces nouvelles informations et après analyse, le Forestier en chef a jugé opportun de produire un nouveau calcul pour ce territoire.

Décision du Forestier en chef

Considérant ces informations et le rapport détaillé du calcul, je détermine les possibilités forestières à compter du 1^{er} avril 2022 pour ce territoire forestier résiduel.

Possibilités forestières et écart avec la période précédente

Périodes	Possibilités forestières (m³ bruts/an)										
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total	
2022 +	3 300	390	200	3 880	2 820	1 360	1 040	3 110	2 100	18 200	
Précédente	4 300	900	300	5 200	3 500	1 700	1 300	3 300	1 800	22 300	
Écart	-23%	-57%	-33%	-25%	-19%	-20%	-20%	-6%	17%	-18%	

Superficie des travaux commerciaux (ha/an)

Périodes	Coupes totales	Coupes partielles
2022 +	33	111
Précédente	64	120



Superficie des traitements non commerciaux (ha/an)

Périodes	Plantation	Regarni	Éducation et entretien
2022 +	5	19	66
Précédente	43	32	126

Documentation complémentaire

Des informations complémentaires sur le calcul des possibilités forestières de ce territoire sont disponibles dans le rapport détaillé sur le site Internet du Forestier en chef.

Le Forestier en chef,

Louis Pelletier, ing.f.

Le 25 mai 2022